



Communiqué

Le marché alimentaire retrouve la place de la Riponne dès le 1^{er} juillet 2026

Après près de 2 ans de déplacement provisoire, le marché central de Lausanne retrouve son site historique. À compter du mercredi 1^{er} juillet 2026, la place de la Riponne accueillera à nouveau un marché complet, enrichi d'un espace dédié aux dégustations. Son dynamisme a permis non seulement le retour du marché à la Riponne, mais également le maintien d'une partie du marché alimentaire à la rue Centrale et sur la place Pépinet.

Un retour rendu possible par l'achèvement des travaux

Depuis le 21 août 2024, les travaux urgents de sécurisation, d'assainissement et d'électrification de la dalle du parking de la Riponne avaient contraint au déplacement provisoire d'environ 25 marchandes et marchands à la rue Centrale et à la place Pépinet. Ces stands représentent notamment les produits de boulangerie, de fromagerie et les produits viande et poisson. L'achèvement de ces travaux permet aujourd'hui de rendre la place pleinement apte à accueillir de nouveau les activités du marché.

Le retour du marché à la Riponne répond à la volonté exprimée lors du sondage de novembre dernier, qui a mis en évidence l'attachement des usagères et usagers à un marché complet, vivant et ancré sur son site historique. La place réaménagée, colorée grâce à la fresque géante, végétalisée et plus conviviale, offre un cadre renouvelé et davantage adapté à l'accueil du public.

Un espace dégustations comme nouvelle offre

La réouverture s'accompagne d'une nouvelle offre: un espace dégustations sera mis en place à la place de la Riponne, permettant à des producteurs de faire découvrir leurs produits et à des animations de prendre place au cœur du marché. Dans l'intervalle, un appel à projets sera lancé pour permettre à des producteurs de boissons de venir présenter leurs produits un samedi, à côté de la structure en bois.

Organisation des marchés dès le 1^{er} juillet

La réinstallation du marché à la Riponne entraîne une réorganisation des autres sites. La rue Centrale n'accueillera plus le marché le mercredi matin et sera rouverte à la circulation ce jour-là; le marché du samedi y est maintenu. La place Pépinet continuera d'accueillir le marché tant les mercredis que les samedis. Les horaires restent inchangés: ouverture de la vente dès 6h, départ des véhicules avant 8h30, libération des emplacements au plus tard à 14h30.

Pour aider la population à se repérer dès le début, un visuel 3D de la place de la Riponne illustrant la disposition du marché est disponible en annexe du présent communiqué. Ce même visuel est consultable sur le site internet www.lausanne.ch/marcheriponne et affiché sur des chevalets disposés sur le site même du marché.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 24 juin 2026